

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... 83.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 80.10
Tous les jours... 0.03
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Décembre 1883

COURRIER

Il y a eu, hier, réunion du Conseil Privé.

L'honorable M. Bowell ne sera pas de retour d'ici à huit jours.

M. Roustan, ambassadeur français à Washington est arrivé, hier.

L'honorable M. Pope a retardé son départ pour les Cantons de l'Est.

Sir Hector Langevin est revenu de Québec, hier soir; il y retournera samedi prochain.

Sir Richard Cartwright a été élu, aujourd'hui, par acclamation dans le comté de Huron.

La contestation sera très vive à Soulanges entre M. Bain et M. De Beaujeu, tous deux conservateurs.

Il se fait une souscription à Montréal pour ériger une statue à sir George E. Cartier, dans la métropole. Ce serait la fac simile de celle d'Ottawa, qui est l'œuvre de notre artiste canadien, M. Hébert.

Le Free Press menace de publier des lettres, qu'il dit avoir reçues, concernant la direction du Citizen et la conduite de son personnel. Loin d'être effrayé, le Citizen dit à l'organe gris de ne pas se gêner.

Une dépêche de Saint-Jean Terre-neuve nous apprend qu'il y a eu, hier, une rixe sanglante à Harbour Grace entre les Orangistes et le parti qui les combat. Plusieurs ont été tués, et un grand nombre ont été blessés.

M. Antoine Gobeil, du département des Travaux Publics, est de retour de Québec, où il était allé faire une enquête sur les plaintes portées contre M. Shearer, surintendant des travaux du gouvernement fédéral à Québec. Rapport a été fait au gouvernement, mais aucune décision n'a encore été rendue.

Il paraît que John J. McBride, fénien de Buffalo serait à la tête d'un mouvement qui aurait pour but de venger la mort d'O'Donnell. On voudrait tout simplement faire sauter les édifices publics de Toronto et d'Ottawa. Mais cela, durant la nuit, afin d'épargner autant d'innocents que possible. Le motif d'humanité nous touche.

QUI AURA RAISON ?

Qui aura raison devant le Conseil Privé d'Angleterre ?

M. Mowat, qui réclame au profit d'Ontario l'immense pays que nous avons décrit, hier, ou bien M. Norquay, qui représente Manitoba ? Pour permettre à nos lecteurs de mieux apprécier la situation, nous allons résumer les faits aussi brièvement que possible.

L'acte de Québec de 1774 qui définit les limites de l'ancienne province de Québec, dit :

"Qu'il soit statué que tous les dits territoires formant ci devant la partie du Canada, dans l'Améri-

du Nord, et s'étendant au sud jusqu'aux rives de l'Ohio; à l'ouest jusqu'aux rives du Mississipi, et au nord jusqu'à la limite méridionale du pays concédé aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson, soient et sont partie intégrante de la province de Québec, etc., etc."

Or, tous les territoires dont il s'agit ici, et situés à l'est du Mississipi, furent annexés à Québec, et sauf ce qui fut cédé plus tard aux Etats-Unis, devinrent partie du Haut-Canada, lorsque cette province fut constituée.

C'est donc le sens des mots "AU NORD" qu'il faut éclaircir, et c'est cette interprétation sur laquelle les intéressés ne peuvent s'entendre.

Les arbitres qui favorisent les prétentions d'Ontario, assignent à cette province la région comprise entre le lac Temiscamingue et l'angle nord-ouest du lac des Bois, en tirant une ligne franc nord à PARTIR DES SOURCES DU MISSISSIPI.

D'un autre côté, ceux qui répudient l'arbitrage affirment qu'il faut tirer une ligne franc nord, à PARTIR DU CONFLUENT DE L'OHIO ET DU MISSISSIPI, ce qui ramènerait la frontière un peu à l'ouest de Prince Arthur Landing.

Il y a là, comme on le voit, tout un monde de différence.

Le rapport des arbitres fut rejeté, parce qu'il n'indiquait pas, de l'avis du ministre les LIMITES LÉGALES de la province, et voici ce qu'en pensait un comité de la chambre des communes :

"Le comité est d'avis que les arbitres n'ont pas déterminé les vraies frontières d'Ontario. Il lui semble que les limites assignées par l'arbitrage ne correspondent à aucune de celles dont il a été question depuis le traité d'Utrecht en 1713; elles empiètent sur le territoire concédé par une charte royale en 1670 aux marchands aventuriers d'Angleterre faisant le commerce à la Baie d'Hudson, ainsi que sur les territoires des Sauvages, lesquels, suivant l'acte 43, Geo. III, cap. 138 et 1-2 Geo IV, cap. 66 ne formaient partie ni du Bas, ni du Haut-Canada. Ces limites empiètent même sur l'ancienne colonie d'Assiniboia qui n'était pas annexée au Haut-Canada. Ce qui prouve que le gouvernement n'aurait pu demander au Parlement de sanctionner l'arbitrage en question."

Et voilà !

M. Mowat soutient que l'arbitrage devait être final, décisif. Cette autre prétention est insoutenable.

Le chef gris, M. Blake a dit en chambre à ce sujet : "Je n'affirme pas et personne de la gauche n'affirme que nous soyions absolument liés par le rapport des arbitres."

Avant lui, M. Mackenzie avait statué, "avec sa prudence ordinaire," comme disait le Globe, que le jugement arbitral devait être soumis à l'approbation du parlement.

Et M. Mowat lui-même ne disait-il pas au préambule du projet de loi qui devait confirmer la sentence des arbitres au nom d'Ontario : "Et attendu qu'il a été décidé, sujet à l'approbation du parlement du Canada, de soumettre à l'arbitrage la question des frontières...."

La correspondance de M. Mowat avec le gouvernement fédéral nous offre aussi maintes preuves du même genre.

Qui donc aura raison ?

LE SOMMEIL

L'homme dort un tiers de sa vie. Il faut, en général, huit heures de sommeil à l'adolescent, sept à l'adulte, cinq au vieillard et trois au malade.

Un sommeil trop court altère la santé, un sommeil tranquille la donne. Un sommeil trop profond dispose à l'apoplexie et à l'insertie. Les personnes maigres et irritables, à qui un sommeil long et calme serait si salutaire, dorment en général, très peu; celles qui sont chargées d'emboupoint et qui auraient besoin d'excitation dorment beaucoup.

On dit souvent et avec raison que la nuit est faite pour dormir. Le sommeil du jour est pour un salutaire pendant les fortes chaleurs, la sieste ou la méridienne est même prescrite aux personnes dont l'esprit travaille beaucoup.

Pour bien dormir, il est essentiel que la digestion soit au moins commencée, que les membres soient libres de toute étreinte et de toute ligature. La tête doit être modérément couverte, les pieds chauds, les couvertures légères. Il faut encore que la chambre à coucher soit assez grande pour que l'air puisse y pénétrer assez pour purifier celui que nous avons corrompu; il faut qu'il n'y ait, dans cette chambre, aucune odeur, qu'elle soit peu ou point éclairée, et que le lit ne soit pas trop mou; pas de lit de plume qui échauffe trop le corps et aiguillonne tout le système nerveux.

Il est utile de s'habituer à dormir tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, afin que chaque poumon éprouve alternativement la même fatigue et le même repos.

Pour conserver la santé et pour vivre longtemps, il faut se lever de bonne heure. Tous les vieillards que nous avons connus se couchaient de bonne heure et se levaient de bonne heure. L'air pur du matin, élaboré pendant la nuit par les végétaux, rajuste les humeurs.

COMMENT SAUVER LES GARÇONS

Les femmes qui ont des garçons à élever, et craignent les influences démoralisatrices de mauvais compagnons devraient comprendre la nature d'un jeune homme. Elle est excessivement remuante.

Elle est troublée par de vagues ambitions, par une soif d'actions, par les desirs pour les excitations, par des penchants irrésistibles à l'âge de la vie de différentes sagesses. Si vous, mères, élevez vos fils de façon à réprimer inconsidérément leurs instincts naturels, vous pouvez être certaines de les jeter dans la société qui peut en quelque sorte répondre au besoin de leurs cœurs. Ils n'iront pas aux auberges par amour pour la boisson d'abord—très peu de gens aiment le goût de la boisson enivrante; ils y vont pour la camaraderie animée et riieuse qu'ils trouvent là, camaraderie qui réprime considérablement l'agitation qui trouble leur cœur. Voyez à ce que leur domicile soit aussi attrayant que ces maisons publiques.

Levez vos rideaux le jour, et le soir allumez vos chambres. Accrochez des peintures au mur.

Mettez des livres et des journaux sur vos tables. Faites de la musique et organisez des jeux amusants. Bannissez le démon de la lourdeur et de l'apathie qui règne depuis si long temps à votre foyer, et introduisez-y la gaieté et la bonne humeur. Inventez des occupations pour vos fils. Excitez leur ambition pour le bien. Pendant que vous faites de votre maison leurs délices, remplissez les des vœux plus élevés que le simple plaisir. Leur pas de garçons a l'état d'hommes faits avec de nobles ambitions et de goûts élevés, dépend de vous. Croyez bien qu'avec du soin bien entendu, une mère peut avoir un plus grand contrôle sur la destinée de ses fils qu'aucune autre influence.

M. Simon Labrosse, député de Prescott, était en ville hier et devait repartir ce soir.

RETARDS

Nos abonnés de la ville nous pardonneront les retards qui sont survenus hier, et lundi dans la distribution du journal. Un accident survenu à nos presses en est la cause, et nous devons à l'obligeance du Citizen et de MM. McLean et Rogers de pouvoir imprimer notre journal, en attendant que notre presse soit réparée.

COURRIER DE HULL

Une classe additionnelle pour les garçons a été ouverte ces jours derniers au collège de cette ville, sous la direction des Frères des écoles chrétiennes.

Le Crystal Park, sur le lac Leamy est virtuellement ouvert aux amateurs du sport. Mardi et hier, il y a eu grandes courses, et affluence de spectateurs.

A. J. Berthiaume, du département des Travaux Publics, et préparé depuis trois ou quatre ans à la surveillance des travaux au Manitoba, a obtenu un congé de quelques semaines, et est arrivé samedi dernier, dans sa famille, à Hull.

On se fait bien d'être prudent en circulant sur la glace entre Ottawa et cette ville, car quoique formés par un froid relativement très intense, la glace n'est pas solide; M. Bernabé Sabourin de cette ville a failli perdre un cheval de prix sur la traverse aboutissant au quai de Sterling, samedi dernier. La glace céda sous les pieds de l'animal qui enfonça et fut près d'une heure à l'eau avant qu'on réussit, au prix de beaucoup d'efforts, à le tirer de ce pas.

La fête de Noël a été célébrée avec beaucoup de solennité et d'éclat à l'église N.-D. de cette ville. Le révérend Père Ferron, avec diacre et sous diacre, officiait à la messe de minuit; l'église étant profusément illuminée. Le chœur sous la direction active de M. Chas. Dessant, a chanté avec un grand succès la messe de minuit et de la Hache. A l'offertoire, dans la "Pastorale" de Lambillotte, également bien réussie, M. P. Crocheteur, qui possède une belle voix, a chanté le solo. A la messe du jour, dans le "Tantum ergo" de Berge, madame Ardo a interprété le solo avec bonheur. Madame May et Mlle F. Laverdure, et MM. D. C. Simon, A. Berube, E. Parent, E. Madore, E. Le Breton et N. Gratton prirent une part active dans chacun des morceaux chantés. Madame S. B. Simon tenait l'orgue. La fanfare de Hull s'est fait entendre au commencement et à la fin de la messe de minuit et de la messe du jour.

CHEMIN DE FER

Canada Atlantique

ET GRAND TRONC

FETES DE Noel et du Jour de l'an.

DES BILLETS A MOITIE PRIX

ALLER ET RETOUR

seront émis pour tous les points sur la ligne du chemin de fer "Canada et Atlantique" et le Grand Tronc, à l'occasion des FÊTES DE NOËL, bons pour aller à partir du vendredi, 21 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 31 janvier 1884 inclusivement.

POUR LE NOUVEL AN—Bons pour aller à partir du vendredi, 29 décembre jusqu'au lundi 31 décembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au lundi, 7 janvier 1884 inclusivement.

Billets en vente au dépôts ordinaires.

D. C. LINSLEY, Gérant. E. C. WINNIE, A. G. F. & P. Ottawa, 10 déc. 1883

B. G.

FONDS DE BANQUEROUTE

BAS DE LAINE FINE POUR DAMES

25 Cts.

LA PAIRE.

CONDITIONS COMPTANT.

PAS DE SECOND PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Co.,

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES!

ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'escalier de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de de loup-cervier, d'ours de nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

AVIS

Est donné par le présent que j'ai vendu aujourd'hui à R. A. Starrs et Cie., le magasin d'épicerie que je possédais sur la rue Clarence, dans la ville d'Ottawa, avec tous les crédits de ce magasin. Je désire remercier mes anciennes pratiques pour le généreux patronage qu'elles m'ont accordé dans le passé.

MICHEL STARRS. Ottawa, 3 déc. 1883.

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, dont nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By. Nous aurons toujours un assortiment complet des meilleures épicerie, et nos conditions de vente sont des plus avantageuses.

R. A. STARRS. JOSEPH BROUSSEAU. Ottawa, 3 déc. 1883.

AVIS

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISAILLON & BROSSEAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

FUMEZ LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

E. VEZINA

BIJOUTIER et HORLOGER

No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Assortim et complet de Bagues, Anneaux, Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent

A MOITIÉ PRIX

Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Waltham

E. VEZINA,

Porte voisine du VARIETY HALL, 1er dec, 1 an

FOURRURES

Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de

MANTEAUX ET DOLMANS,

en Sealskin et doublés en fourrures, pour dames. Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Casques, Casques et mantes.

Le plus bel assortiment qui existe Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau. Sept. 188 1a

Lotion Persienne

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le MASQUE, les ROUSSEURS, les ROUSSEURS ou tout autres maladies de la peau.

Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente SAUVE TOILETTE.

Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE. En vente chez tous les pharmaciens.

Dépôts en gros à Montréal, MM. LYMAN SONS & Co., KERRY WATSON & Co H. SUGDEN EVANS & Co 4 Jan. 1883.

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des POUMONS. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa. 14 mai 1an

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

PREMIERE PARTIE.

(Suite)

Il faudra obtenir toute sa confiance, car il est nécessaire que nous connaissions son histoire. Je ferai pour le mieux.

Allons, tout va bien, dit Blaireau; mais nous sommes loin encore du succès. Pour que rien ne vienne le compromettre, il faut qu'avant un mois la jeune fille soit entièrement en notre puissance. Par quel moyen? Je vais le chercher, et je le trouverai.

Nous connaissons bientôt le résultat des réflexions de Blaireau, et que son cerveau, si bien organisé pour le mal, et si fertile en expédients et en combinaisons ténébreuses, aura imaginé.

Ainsi que le constatait le livre du logeur, la jeune fille de l'avenue de Clichy se nommait réellement Gabrielle Liénard. Mais comme le complice de Blaireau en eut la pensée, elle n'avait pas dit la vérité en déclarant que le lieu de sa naissance était à Paris.

Gabrielle Liénard était née à Orléans. Avec de l'ordre, de l'économie, une grande régularité dans l'existence, de l'activité et du travail, ses parents étaient parvenus à se faire citer parmi les notables commerçants de la ville. Ils avaient déjà acquis l'aisance, ce qui est le commencement de la fortune, lorsqu'elle mourut subitement.

Au bout de quelques mois de veuvage, M. Liénard se maria et madame Liénard prit dans la maison du commerçant, la place de la défunte. Gabrielle avait alors quinze ans. Elle était dans un pensionnat, où elle recevait une instruction et une éducation en rapport avec la dot que sa pauvre mère avait espéré pouvoir lui donner quand arriverait le jour de la mariée et de l'établissement.

Peu de temps après son mariage, madame Liénard seconde pensa à la jeune fille et dit à son mari: — Je suppose que vous ne voulez pas faire de votre fille une paresseuse; elle a quinze ans; le moment de travailler et d'apprendre le commerce est venu pour elle.

— Oui, répondit M. Liénard; vous êtes maintenant la mère de Gabrielle; décidez et faites ce que vous jugerez convenable.

Le lendemain, la première et la plus ancienne demoiselle du magasin fut congédiée; elle était cependant très capable et pleine de zèle; mais, en raison des services déjà rendus, elle avait une certaine autorité dans la maison, et cela offusquait madame Liénard.

Gabrielle fut retirée du pensionnat, vint occuper chez son père une place, la dernière, de demoiselle de magasin.

Tout alla assez bien pendant quelque temps; mais comme cela arrive trop souvent, hélas! madame Liénard prit sa belle fille en aversion et chercha tous les occasions de la froisser dans ses sentiments les plus chers de l'humilier, de la rudoyer, et quand les occasions ne se présentent pas, elle le faisait naître.

La jeune fille était douce, très douce et pleine de bonne volonté. Madame Liénard lui trouvait un caractère détestable; toutes les qualités de la pauvre enfant se transformaient à ses yeux en incorrigibles défauts. Usant de la funeste influence qu'elle avait sur le commerçant, elle parvint à détruire l'affection que le père pouvait avoir pour son enfant.

Gabrielle s'aperçut bientôt qu'elle ne devait plus compter sur l'appui de celui dont le devoir était de la protéger. Ce fut

pour elle une nouvelle et grande douleur.

Nous ne dirons pas tout ce que la jeune fille eut à souffrir; c'est l'histoire malheureusement trop commune d'un enfant victime d'un marâtre.

N'osant se plaindre, ni se défendre, ce qui d'ailleurs eût été inutile, elle supporta avec une patience angélique, pendant plus d'un an toutes les grossièretés, toutes les injures, tous les mauvais traitements d'une tyrannie odieuse.

A la fin elle se trouva à bout de forces et sentit qu'une telle existence n'était plus possible.

On lui répétait si souvent: — Je vous aurai donc toujours devant les yeux, vous ne me débarrasserez donc pas bientôt de votre présence? que sa pensée et ses regards se tournèrent vers Paris.

— Oui, partir, c'est la délivrance se dit-elle.

Un matin, elle rassembla les effets et le lin qui lui appartenait et en fit deux paquets le soir, après la fermeture du magasin, pendant que M. Liénard et sa femme étaient au théâtre, elle alla chercher un commissionnaire, le chargea de ses paquets et se rendit avec lui au chemin de fer. Le lendemain matin elle était à Paris chez une dame qui avait eu autrefois des relations d'amitié avec sa mère.

Mais les braves gens chez qui elle était descendue n'avaient pas de fortune et étaient trop étroitement logés pour pouvoir lui donner asile au delà de quelques jours. Il était urgent qu'elle trouva une place. On chercha. Au bout d'une semaine elle entra dans une maison de commerce de la rue Montmartre, aux appointements modestes de cinquante francs par mois. On ne lui avait pas dit, — ces choses-là ne s'avouent point, — qu'on l'acceptait surtout à cause de sa remarquable beauté.

À Paris, les chefs de maisons choisissent généralement leurs demoiselles de magasin ou de comptoir parmi les plus jolies. Comme au théâtre, où la beauté des artistes n'est pas le moindre attrait qu'on offre aux spectateurs, un établissement, magasin ou boutique, est une autre scène où la jeunesse, la grâce, la beauté sont une raison du succès. La demoiselle y joue en quelque sorte le rôle d'enseignante.

Certes, la position de Gabrielle n'avait rien d'enviable. Avec cinquante francs par mois, après avoir prélevé d'abord vingt francs pour sa chambre, puis le blanchissage des jupons, des cols, des manchettes, etc., sans compter les bottines, les chapeaux qu'il faut forcément remplacer, nous laissons deviner au lecteur ce qui lui restait pour vivre.

Heureusement la pauvre petite avait sa bourse de jeune fille; trois cents francs en pièces de vingt francs. En pensant à sa mère, elle aurait pu se rappeler en quelles circonstances chacune de ces pièces d'or lui avait été donnée.

Gabrielle fit ce calcul qu'en étant bien économe, elle pourrait passer une année sans avoir à s'imposer de trop dures privations.

— Après, pensait-elle, il est impossible qu'on augmente pas mes appointements.

Au bout d'un an, en effet, comme on était satisfait de ces services, on lui donna vingt francs de plus par mois. Ce fut pour elle une déception, car elle avait espéré une récompense mieux proportionnée aux services qu'elle rendait. Mais on arrive pas si vite à la fortune, et Gabrielle ne savait pas encore qu'il y a des gens qui se font une loi d'exploiter habilement l'intelligence et le travail d'autrui.

Dans les premiers temps, elle avait écrit à son père pour lui donner des explications sur sa fuite d'Orléans, et lui dire qu'elle était placée à Paris dans une maison de commerce où elle se trouvait, sinon très-heureuse, mais tranquille.

(A suivre.)

ÇA FAIT DU BIEN

Dépensez nous annonçons dans le "Canada" nous avons le plaisir de voir plusieurs personnes qui achètent des pelletteries et qui se disent plus que satisfaites de nos prix et des qualités que nous offrons. En effet il est reconnu au jour d'hui que nous avons le plus grand assortiment des meilleurs grès, et le plus beau choix en fut de pelletteries qui ne se soit jamais vu à Montréal, nos prix sont plus bas que partout ailleurs.

Notre assortiment est sans égal dans la puissance. Notre ouvrage est de première classe! Nos patrons sont ce qu'il y a de plus nouveaux.

C'est une économie! une véritable économie d'aller à Montréal, pour voir le grand établissement de Chs Desjardins & Co., on y voit les tourures les plus riches et à des prix qui font acheter les gens malheureux.

Pour vos capots, ni manteaux, casques et ni manteaux, après avoir vu partout, allez au grand magasin de

CHS. DESJARDINS & Co. 637, rue Ste-Catherine, Montréal, à l'enseigne des 3 Chevaux.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES.

- CALICES, PATENES, CIRIBONS, CRUCIFIX, OSTENSIOIRS, BURETTES, ENCENSIEURS, CHANDELIERES, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciribons d'or et d'argent, une spécialité. Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS Ottawa, 29 Janvier 1883.

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 Janvier 1883.

Bibliothèque du Parlement

AVIS. Les personnes qui ont en leur possession des LIVRES de la Bibliothèque du Parlement sont priées de les rendre sans délai. Il ne sera point prêt de livres depuis le 24 de ce mois jusqu'à un nouvel ordre.

Philbert et Archambault, PEINTRES, TAPISSIERS ET DECORATEURS, No. 117, Rue St-André, OTTAWA. Ouvrages de toute sorte faits à l'ordre dans le plus court délai avec élégance et promptitude. Tout ouvrage garanti. Une visite est sollicitée. Juin 1883.

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES

Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON. Soins des rues Dalhousie et Saint-Patrick. AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. G. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. 0 Nov. 1882

A Louer ou à Vendre.

LOGEMENT A LOUER—Sur le chemin de la Gatineau, à null, quatre chambres. Conditions faciles. S'adresser au No. 23, rue de l'Eglise, Ottawa.

A LOUER—Chambres bien meublées No. 215 rue Maria. Prix modérés

DEMANDES.

DEMANDE D'EMPLOI—Ceux qui auraient besoin d'un homme adroit dans différentes sortes d'ouvrages en bois, etc., en trouveront un au numéro 145, rue Friel, Ottawa.

OFFRE D'EMPLOI—Ceux qui auraient besoin des services d'un bon forgeron en trouveront un en s'adressant à M. Gédéon Corbiel, 380 rue Saint-Patrick, Ottawa.

ON DEMANDE—Une jeune fille d'une douzaine d'années pour avoir soin des enfants dans une famille peu nombreuse. S'adresser à ce bureau.

CHAS DESJARDINS No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES: La Citoyens, DE MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Canadian, do La Phoenix, do Capital et Actif Réunis au delà de \$10,000,000 ASSURANCES SOLICITEES. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabriciens et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, No. 7, Rue Elgin, Ottawa. Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc.

JOS. SENECAL, Entreprenneur de Pompes Funébres 265 et 267 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funébres. Les personnes demandant leurs commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes. On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

MACHINES A COUDRE. Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wauker, New Sewing, White, Wheeler et Wheeler. (Machines à Coudre pour fabrique) Singer et Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil creux et avec le bras dur. Machines de Jones à rapiécer pour fabriciens de chaussures. R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 10 Sept. 1883

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family. AN ELEGANT AND RE FRESHING FRUIT LOZ ENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc. SUPERIOR TO PILLS and all other systems regulating medicines. THE DOSE IS SMALL. THE ACTION PROMPT. THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it. Price, 30 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

A. PHILIPPE E. PANET, I. P. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coln des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883.

GALLIEN-PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

Il s'informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires les plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les papeteries.

La maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants du Canada voyageant en Europe, et les renverra ou les fera renvoyer aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra. La dite maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique comme: Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Fûtes et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc., etc. Suite sera donnée qu'à commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante. La maison Gallien & Prince fournira de reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

TRESOR DE LA GORGE Diplôme d'Honneur PASTILLES de A. GICQUEL Ag. CHLORATE de POTASSE Le remède le plus efficace pour combattre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Angérite, Esquinancie, Coryza, Grippe, Épidémie de la Boite, Salivation mercurielle, Scorbut, etc., etc. CHLORATE de POTASSE (SAL DE BERTHOLLET) Les collections médicales de tous les pays ont reconnu que MM. GICQUEL, Pasteur, Bichat, Bergeon, Demarquay, Fournier, Stoddy, Fauvel, etc., ont prouvé que... Les PASTILLES GICQUEL sont le médicament le plus efficace pour combattre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Angérite, Esquinancie, Coryza, Grippe, Épidémie de la Boite, Salivation mercurielle, Scorbut, etc., etc. Les PASTILLES GICQUEL sont le médicament le plus efficace pour combattre les Maux de Gorge, Extinction de Voix, Angérite, Esquinancie, Coryza, Grippe, Épidémie de la Boite, Salivation mercurielle, Scorbut, etc., etc.

SE DEFIER DES CONTREFAÇONS et des Imitations. LE SEUL VIN de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER DÉPOSER LA SIGNATURE CHEVRIER Dépôt à Québec: D. Ed. MORIN & Co., Place des Châliers, 114, rue Saint-Jean.

LA VALERIA POMMADE SANS EGALE Contre la chute des cheveux et la Calvitie. Brevetée à Ottawa et à Washington. En vente chez C. O. DACIER, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

J. B. ARIAL, PEINTRE, DÉCORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER. MARCHAND DE PEINTURE ET DE VITRES 526 RUE SUSSEX OTTAWA. M. ARIAL se charge de toute commande dans sa ligne d'affaires; il surveille lui-même toutes les opérations de sa boutique, et ses prix sont raisonnables. Les propriétaires trouveront un grand avantage en le favorisant de leurs commandes. 17 mars 1883

J. A. POMINVILLE, BOUCHER, Etal No. 14, Marché By, Ottawa. A toujours à son Etal un assortiment complet de Viandes de premier Choix. Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD SALE, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc., A des prix qui défient toute compétition. Une visite est sollicitée. Ottawa, 28 mars 1883

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire, et endossées, "Soumission pour appareil de chauffage," seront reçues jusqu'à Lundi le 30 du courant, pour un Appareil de Chauffage requis pour la Chambre du Parlement, Winnipeg, Man. On pourra voir les plans, devis, etc., au Bureau des travaux publics fédéraux, Winnipeg, Man., et à ce département, dès et après Lundi le 17 du courant; on pourra aussi y obtenir des formulaires de soumission, etc., et tous les renseignements voulus. On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 Decembre 1883.

